

« Sport, Filles et Cités : un enjeu de cohésion sociale ? »

Carine Guérandel

Les travaux portant sur la construction historique de la virilité mettent en évidence l'importance centrale du sport¹. Lieu d'apprentissage de la gestion de la puissance physique, de l'agressivité et de la violence, ce dernier favorise l'incorporation de comportements qui renforcent les hiérarchies de classe, de sexe et d'âge². En ce sens, le sport apprend au jeune pratiquant les codes de la masculinité hégémonique³, définie comme « la forme culturellement idéalisée du caractère masculin qui met l'accent sur les liens existant entre la masculinité et la rudesse, l'esprit de compétition, la subordination des femmes et la marginalisation des gays »⁴. En dépit de la massification des pratiques sportives, l'essor de l'initiation corporelle dès la prime enfance, la complexification de l'espace des sports et la féminisation de certaines activités, la relative permanence de ce processus incite à assimiler le monde sportif à une « maison des hommes »⁵.

Les enquêtes récentes portant sur la pratique sportive des Français montrent notamment que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à pratiquer une activité physique et sportive, à posséder une licence et faire de la compétition. En revanche, elles sont plus nombreuses à pratiquer des activités d'agrément ou d'hygiène comme la marche, la natation et la gymnastique d'entretien. De même, les comportements sportifs des hommes et des femmes varient selon leur appartenance sociale. Les membres des classes populaires présentent ainsi le taux de pratique le plus faible et les différences de pratique entre les sexes sont exacerbés dans les milieux populaires. Ces différences entre les sexes se repèrent dès l'enfance. L'enquête de Sylvie Octobre⁶ révèle que les filles sont moins impliquées dans les pratiques sportives que les garçons. A 11 ans, 59% des filles pratiquent un sport en dehors de l'école alors que c'est le cas de 75% des garçons. Les garçons, davantage attirés par le risque et la compétition que les filles, choisissent plus souvent que ces dernières le foot, les arts

¹ Elias N., Dunning E., *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994 [1986].

² Kimmel M., « Base-ball and the reconstitution of American Masculinity, 1880-1920 », in Messner M. and Sabo D. (dir.), *Sport, Men and the Gender Order: Critical Feminist Perspectives*, Champaign, Illinois, Human Kinetics Books, 1990, p. 55-66.

³ Connell R., *Gender and Power. Society, the Person and Sexual Politics*, Stanford, California, Stanford University Press, 1987

⁴ Mac Kay J., Laberge S., « Etudier par le haut le régime sexuel du sport : quelques avancées récentes de la recherche sur les hommes et les masculinités », *CLIO Le genre du sport*, n°23, 2006, p. 239-267.

⁵ Mennesson C., *Être une femme dans le monde des hommes*, Paris, L'Harmattan, 2005.

⁶ Octobre S., *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, Paris, La Documentation Française, 2004.

martiaux et le vélo. Les filles se polarisent vers des activités relatives à l'esthétisme comme la danse et la gymnastique ou à la proximité avec les animaux comme l'équitation. Par ailleurs les 12-14 ans sont plus impliqués dans la pratique que les 15-19 ans et les filles abandonnent plus précocement que les garçons. Enfin, comme l'explique Marie Choquet⁷, plus les adolescents sont issus de milieux favorisés, plus ils pratiquent du sport et plus l'écart entre garçons et filles est faible. A l'inverse, plus les jeunes sont d'origine modeste, moins ils pratiquent de sports et plus la différence entre garçons et filles est importante en défaveur des filles.

Si l'on compare ces données à celles issues des études de démographie sportive en banlieue, le déficit de pratiques sportives est confirmé pour l'ensemble de la population des Zones Urbaines Sensibles⁸. Conformément aux moyennes nationales, les femmes pratiquent moins que les hommes⁹, la répartition sexuée des pratiques sportives prévaut et parmi les jeunes sportifs, les garçons sont davantage licenciés dans des clubs que les filles. Ainsi, alors que 51% des filles pratiquent le sport en France, seulement 32% le font en Zones Urbaines Sensibles. De même, dès qu'elles atteignent l'adolescence, les filles issues des quartiers populaires tendent à disparaître progressivement du secteur public des loisirs¹⁰.

D'après les résultats d'une enquête par questionnaire menée au près de jeunes habitant une cité¹¹, le sport scolaire joue un rôle central dans le développement de la pratique sportive féminine¹² : les pratiquantes sont nombreuses à rester dans l'établissement scolaire pour pratiquer une activité physique, soit à l'UNSS, soit au centre aéré du collège ou encore dans les classes « option sport ». De même, si la pratique à l'extérieur du quartier n'est pas dominante chez les jeunes interrogés (53/157 sportifs), elle offre des occasions de mixité sociale et sexuée pour les jeunes du quartier dotés en ressources familiales, scolaires et

⁷ Choquet M., *Jeunes et pratique sportive. L'activité sportive à l'adolescence. Les troubles et conduites associées*, rapport au ministère de la jeunesse et des sports, Paris, INJEP, 2001.

⁸ Se référer à l'enquête « Femmes et sports » (2004), aux ressources INSEE du Ministère de la Culture (2004) et au rapport de recherche dirigé par Gilles Vieille-Marchiset (2007) « Sports et loisirs dans les zones urbaines sensibles en Franche-Comté », cités par William Gasparini et Gilles Vieille-Marchiset, *Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*, Paris, PUF, 2008.

⁹ Catherine Louveau (1981) explique la moindre pratique des femmes des catégories populaires d'une part, par la force de la division des rôles « féminins » et « masculins » dans ces groupes et d'autre part, par la différenciation sociale et sexuée des pratiques sportives.

¹⁰ RAIBAUD Yves, « Cultures urbaines : la ville au masculin ? », in GILLET Jean-Claude, RAIBAUD Yves (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, Paris, L'Harmattan, 2006, pp. 139-156.

¹¹ Guérandel C., *Les modes de socialisation des jeunes filles et des jeunes garçons des quartiers populaires urbains dans les structures sportives : le cas d'un quartier toulousain*, Doctorat de l'Université de Toulouse, 2008

¹² Louveau C. et Davaisse A., *Sport, école, société : la différence des sexes*, Paris, L'Harmattan, 1998.

relationnelles. Ce constat amène à repenser l'idée d'une jeunesse populaire homogène et assignée à un territoire. En revanche, les jeunes déscolarisés ou orientés dans des classes stigmatisées comme les SEGPA ont le taux d'investissement sportif le plus bas. Finalement, de manière générale, les jeunes pratiquent essentiellement des activités que le quartier ou le collège leur propose. On note donc en ce sens le poids de l'offre sportive locale dans la pratique effective des jeunes. On remarque également que les garçons se dirigent vers les sports collectifs et le milieu fédéral et les filles vers les sports individuels et la pratique au sein de l'institution scolaire. Cela s'explique notamment par le fait que l'offre sportive à destination des filles correspond essentiellement à des pratiques individuelles assez féminisées comme la danse, le tennis et la natation. Pour pratiquer un sport collectif, elles doivent sortir du quartier.

Le peu de dispositifs réservés aux filles dans le quartier enquêté et l'absence de réflexion sur la pratique féminine ou la gestion de la mixité dans les structures accueillant des filles et des garçons expliquent en partie le nombre plus élevé de sportifs que de sportives. Ce désintérêt pour le public féminin des cités renvoie notamment à une vision androcentrique des comportements déviants de la jeunesse populaire urbaine. Les pouvoirs publics ont encouragé les acteurs de terrain à développer des projets d'insertion, de socialisation et/ou d'intégration par le sport à destination des garçons des cités perçus comme « une nouvelle classe dangereuse »¹³ qui s'approprient l'espace public, « fauteurs de violences urbaines »¹⁴ et en échec scolaire. Dès le début des années 80, l'objectif de l'encadrement par le sport consiste, en effet, à réduire les opportunités délinquantes en occupant les jeunes tout en menant auprès d'eux des actions éducatives censées les « resocialiser ». L'usage du sport à des fins pacificatrices réactualise la croyance dans les vertus positive du sport pensée comme « naturelles ».

Dans cette perspective, le rapport au corps des filles des quartiers HLM se construit souvent hors des milieux et des références sportives¹⁵. En revanche, les adolescents peuvent mobiliser les pratiques sportives valorisant la compétition et la performance physique comme lieu de construction et d'affirmation de leur virilité¹⁶. Lorsqu'ils pratiquent ensemble, les filles et les garçons gardent généralement leur distance en s'appropriant de manière

¹³ COLLOVALD Annie, « Des désordres sociaux à la violence urbaine », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 136-137, mars 2001, pp. 104-114.

¹⁴ ARNAUD Lionel, *Politiques sportives et minorités ethniques*, Paris, L'Harmattan, 1999.

¹⁵ FAURE S., « HLM : côté filles, côté garçons », *Agora/débats jeunesse*, n°41, 3ème trimestre, 2006, p. 94-108.

¹⁶ LÉPOUTRE D., *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob, 1997.

différenciée les activités, les espaces physique et sonore¹⁷. Cependant, ces lieux de pratique mixtes permettent également aux filles et aux garçons de se rencontrer et de se rapprocher. En effet, les travaux portant sur la jeunesse populaire urbaine insistent sur la distance entre les sexes et leurs relations parfois difficiles¹⁸. Les valeurs de virilité façonnent l'univers quotidien des jeunes garçons qui stationnent et prennent le pouvoir dans l'espace public¹⁹. Quant aux filles, elles entretiennent leur discrétion par l'appropriation de la sphère privée et la mobilité²⁰ redoutant le processus d'étiquetage sexuel portant atteinte à leur réputation²¹ (Clair, 2008). Ainsi, les contextes sportifs mixtes constituent alors des lieux intéressants d'observation de la diversité des processus de construction du genre pour les adolescents des milieux populaires. Dans ces lieux de pratique institutionnels, les encadrants participent largement à la définition de la situation interactionnelle en organisant la pratique, en régulant les échanges entre pratiquants et en interagissant avec les jeunes. Leur manière d'appréhender la mixité dans la pratique, leur apparence corporelle, leurs discours et les modalités d'interaction privilégiées influencent la distribution des jeunes dans l'espace des pratiques et leurs comportements sexués²². Comme le souligne Eric Gallibour²³, il semble difficile de comprendre les pratiques professionnelles de l'animateur « sans reconnaître que la construction de son identité sexuée participe également de son identité professionnelle ». Ils peuvent donc renforcer ou questionner les rapports sociaux de sexe. Généralement, les intervenants considèrent que la coprésence des sexes dans un lieu suffit à construire de la mixité pensée comme l'égalité. Or c'est deux termes ne sont pas synonymes. La mixité non pensée et non construite amène à une coprésence des filles et des garçons sans réelle interaction, ce qu'Erving Goffman²⁴ nomme un « ensemble-séparé ».

Pour conclure, les sociologues rappellent que le sport n'est pas intégrateur en soi, il porte les valeurs qu'on lui attribue. Si le sport n'est ni bon ni mauvais *a priori*, il semble

¹⁷ GUERANDEL C., BEYRIA F., « La mixité dans les cours d'EPS d'un collège en ZEP : entre distance et rapprochement des sexes », *Revue Française de Pédagogie*, n°170 janvier-février-mars 2010, p.17-30.

¹⁸ LEPOUTRE D., *ibid.*

¹⁹ MAUGER G., *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Etude de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006.

²⁰ Faure S., *ibid.*

²¹ Claire I., *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin, 2008.

²² Carine Guérandel, « Sports, genre et jeunesse populaire : le rôle central des professionnels », *Agora Débats/Jeunesse n°59, Dossier mixité dans les activités de loisirs. La question du genre dans le champ de l'animation*, octobre 2011, p93-106.

²³ GALLIBOUR E., « Point de vue sur l'égalité des sexes dans le champ de l'animation bénévole et professionnelle », in GILLET J-C., RAIBAUD Y. (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, Paris, L'harmattan, 2006, p. 163.

²⁴ Goffman E., *L'arrangement entre les sexes*, Paris, La dispute, 2002.

important de viser l'égalité des conditions faites aux garçons et aux filles dans l'accès au sport et dans les modalités d'entraînement et d'encadrement. C'est développer la pratique des filles dans toutes les activités sportives mais également permettre aux garçons de s'autoriser à ne pas aimer le sport, c'est les autoriser à pratiquer aussi des sports largement féminisés sans être stigmatisés. Le travail du professionnel apparaît alors fondamental puisqu'il incombe à ce dernier de proposer une réflexion sur les modalités d'encadrement.